

# Création d'une charte graphique de la Ville d'Ornans

## Cahier des charges

### A. Portrait d'Ornans

#### A.1 De nombreux atouts

Blottie dans un écrin de verdure au cœur de la vallée de la Loue, rivière qui traverse la ville, Ornans est un centre économique, culturel et artistique situé dans le Doubs, département de la région Bourgogne-Franche-Comté. Cette Cité de Caractère est surnommée la « petite Venise comtoise » en référence à ses maisons pittoresques, comme suspendues au-dessus de la Loue.

Appréciée pour son cadre naturel, sa rivière, ses falaises, Ornans est devenue une force d'attraction touristique, de par la beauté de ses sites qui ravissent les promeneurs, de par la richesse de ses eaux qui séduisent les amateurs de pêche à la mouche et les pratiquants de canoë-kayak, de par la variété de ses sentiers qui attirent les amoureux de randonnée et de VTT.

Pôle économique notable grâce aux grandes sociétés industrielles installées sur son territoire, la ville est aussi un pôle artistique majeur et un lieu d'inspiration pour de nombreux artistes et artisans qui y exposent régulièrement leur travail.

Reconnue pour son héritage culturel remarquable, avec notamment la famille Granvelle qui a servi la couronne d'Espagne au 16e siècle, Ornans est également la ville natale du célèbre peintre Gustave Courbet, né en 1819. Il est l'un des Ornansais les plus célèbres pour ses œuvres mondialement connues et nombre de ses toiles consacrées à Ornans et à la Loue sont exposées dans le musée qui porte son nom.

#### A.2 Le contexte

Élu le 15 mars 2020, le nouveau Conseil Municipal, composé de 27 élus, a été installé le 25 mai dernier et ils sont nombreux à faire leurs premiers pas au sein de la vie municipale dans un contexte de crise sanitaire de la « Covid-19 » qui sévit, aujourd'hui encore, en France.

La Ville d'Ornans est une commune nouvelle née de la fusion d'Ornans et de Bonnevaux-Le-Prieuré. Elle possède un large panel de compétences qu'elle peut parfois déléguer à des organismes privés ou mutualiser en créant des établissements inter-communaux. Ainsi, la commune s'implique dans des domaines variés tels que l'enfance et la jeunesse, le périscolaire, la voirie, l'action sociale, l'environnement et le développement durable, l'urbanisme, l'habitat et le logement, la culture et le patrimoine, les équipements sportifs, l'économie ou encore la sécurité.

#### A.3 État des lieux

Il n'existe, à ce jour, aucune charte graphique pour la Ville d'Ornans et le logo actuel est composé des blasons d'Ornans et de Bonnevaux-Le-Prieuré. Les documents municipaux ne sont pas uniformisés car ils ne sont pas normés.

#### Référents du projet :

Sébastien Laithier – adjoint en charge de la communication et de l'e-citoyenneté

Claire Bouvet – chargée de communication

07 57 07 05 37 – [communication@ornans.fr](mailto:communication@ornans.fr)

26 rue Pierre Vernier - BP45 - 25290 Ornans

## A.4 Des objectifs précis

Par la création de cette charte graphique, la Ville d'Ornans vise des objectifs clairs :

- > Renforcer le sentiment d'appartenance à cette commune nouvelle
- > Créer une véritable identité ornanaise
- > Accentuer l'attractivité de la ville
- > Moderniser l'image de la ville d'Ornans
- > Montrer le dynamisme et la diversité de ses activités
- > Favoriser la visibilité et la notoriété de la commune
- > Marquer le changement de municipalité

## A.5 Les cibles

La communication de la Ville d'Ornans cible 4 profils types :

### > les administrés

La Ville d'Ornans comptait, en 2019, 4486 habitants. Ils sont le cœur de cible de la commune.

La répartition de la population par tranches d'âges est éclectique : 32.1 % de 0 à 29 ans – 36.3 % de 30 à 60 ans – 31.5 % de 60 ans et plus. De même, la répartition homme – femme est équivalente avec 48.61 % d'hommes et 51,39 % de femmes. Les administrés Ornanaïens de plus de 15 ans sont majoritairement actifs à 54.9% dont 18.2 % sont ouvriers. 34 % des Ornanaïens de plus de 15 ans sont retraités et 11 % sont sans activité professionnelle. (Source : données INSEE 2017)

Les Ornanaïens sont souvent très impliqués dans la vie de la commune qui représente un véritable bassin de vie et sont curieux de l'actualité de leur ville. Les Ornanaïens sont fiers de leurs origines et du patrimoine historique, culturel ou encore naturel qu'offre la vallée de la Loue.

### > les partenaires, les acteurs locaux et les interlocuteurs externes

Il s'agit des artistes et artisans, nombreux dans cette commune labellisée Pôle de métiers d'art, des commerçants, mobilisés avec conviction pour dynamiser le centre-ville, des acteurs du tourisme local, prêt à s'investir dans de nombreux projets originaux pour attirer toujours plus de touristes ou encore des associations, particulièrement nombreuses et actives à Ornans. Ce sont aussi les autres collectivités territoriales et les instances de l'État avec qui la collaboration est évidente et systématique.

### > les touristes et les chalands

Les chalands sont nombreux à Ornans, qu'ils soient originaires du bassin de vie et donc visiteurs quotidiens de la commune ou qu'ils viennent du Doubs et d'ailleurs, présents moins souvent mais tout aussi fidèles lors des événements organisés à Ornans.

Les touristes viennent à Ornans pour son cadre naturel remarquable, mais aussi pour la richesse de son patrimoine historique et culturel. Les 3 premières clientèles françaises sont de Bourgogne Franche-Comté à 47%, du bassin Grand Ouest à 8.21% et d'Île De France à 7.59%. Les 3 premières clientèles étrangères sont d'Allemagne à 37%, des Pays Bas à 22% et de Suisse à 13%. (Source : données Office de Tourisme Destination Loue Lison 2019)

#### Référents du projet :

Sébastien Laithier – adjoint en charge de la communication et de l'e-citoyenneté

Claire Bouvet – chargée de communication

07 57 07 05 37 – [communication@ornans.fr](mailto:communication@ornans.fr)

26 rue Pierre Vernier - BP45 - 25290 Ornans

## > les élus et les agents municipaux

Les élus et les agents municipaux constituent la clé de voûte de la Ville d'Ornans. Ils sont les usagers quotidiens de la charte graphique, ils doivent reconnaître leur engagement au travers de cet outil et devront se l'approprier.

## **B. Le logo**

### **B.1 Les attentes**

#### > L'esprit

Le logo de la Ville d'Ornans devra être le reflet de la commune et de l'équipe municipale en place :

- Sobriété
- Transparence
- Transversalité
- Concertation
- Nature
- Engagement
- Dynamisme
- Modernité
- Ouverture
- Culture

#### > Les spécificités

Le logo de la Ville d'Ornans devra respecter les spécificités suivantes :

- Des versions additionnelles du logo de la Ville d'Ornans par pôles (administratif, technique, culturel, police municipale) et pour les services annexes (Maison des services, Musée du costume et des traditions comtoises, Cinéma Eldorado, Médiathèque La Passerelle, Espace de Vie Sociale) pour une meilleure lisibilité des interlocuteurs.
- Le logo devra intégrer Ornans et Bonnevaux-Le-Prieuré (commune nouvelle)
- Peu de texte
- Pas de photo
- Formats souhaités (.eps / .ai / .jpeg / .png / .pdf)
- Des déclinaisons du logo doivent être proposées (blanc, noir, uni, cmjrn, rvb) afin de l'intégrer à tous les supports de communication.
- La proposition devra être également adaptée à une communication numérique (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux)

#### Référents du projet :

Sébastien Laithier – adjoint en charge de la communication et de l'e-citoyenneté

Claire Bouvet – chargée de communication

07 57 07 05 37 – [communication@ornans.fr](mailto:communication@ornans.fr)

26 rue Pierre Vernier - BP45 - 25290 Ornans

## **C. La charte graphique**

### **C.1 Les attentes**

#### **> L'esprit**

La charte graphique de la Ville d'Ornans devra être le reflet de la commune et de l'équipe municipale en place :

- Sobriété
- Transparence
- Transversalité
- Concertation
- Nature
- Engagement
- Dynamisme
- Modernité
- Ouverture
- Culture

#### **> Les spécificités**

Au même titre que le logo, la charte graphique de la Ville d'Ornans devra respecter les spécificités suivantes :

- Des versions additionnelles seront créées par pôles (administratif, technique, culturel, police municipale) et pour les services annexes (Maison des services, Musée du costume et des traditions comtoises, Cinéma Eldorado, Médiathèque La Passerelle, Espace de Vie Sociale) pour une meilleure lisibilité des interlocuteurs.
- Des déclinaisons de la charte doivent être proposées (courrier, invitation, carte de visite, page de garde, enveloppe, compte-rendu, présentation, diaporama)
- La proposition devra être également adaptée à une communication numérique (site internet, réseaux sociaux, panneaux lumineux)
- Les règles d'utilisation du logo devront être mentionnées (zone de protection et taille minimum, déclinaisons sur différents fonds, police de caractère - typographie, taille et aspect - et des exemples d'utilisations erronées.

## **D. Règlement de la consultation**

### **D.1 Liste des éléments attendus**

#### **> Le logo et la charte graphique**

Le prestataire retenu devra fournir un logo et une charte graphique complète en cohérence avec le présent cahier des charges. Les allers-retours avec le prestataire seront illimités jusqu'à ce que la commande soit validée par la Ville d'Ornans.

#### **Référents du projet :**

Sébastien Laithier – adjoint en charge de la communication et de l'e-citoyenneté

Claire Bouvet – chargée de communication

07 57 07 05 37 – [communication@ornans.fr](mailto:communication@ornans.fr)

26 rue Pierre Vernier - BP45 - 25290 Ornans

**> Dépôt à l’INPI**

Le prestataire s’engage à déposer la création du logotype auprès de l’INPI. L’auteur s’assurera donc que son dessin est original. L’avantage de déposer un dessin ou un modèle est d’obtenir cette double protection : droit d’auteur et propriété industrielle. Le dessin ou modèle doit posséder un caractère propre, c’est-à-dire qu’il ne doit pas susciter une impression de déjà vu dans son ensemble, par rapport à un dessin ou un modèle divulgué avant la date de protection accordée au dépôt. Le prestataire se devra de faire les démarches de dépôt et d’en attester par la suite à la Ville d’Ornans.

**> Cession des droits d’exploitation et de reproduction**

Le prestataire cède, à titre exclusif, l’intégralité des droits ou titres de toute nature afférents aux résultats permettant à la Ville d’Ornans de les exploiter librement et pour toute la durée légale de protection des droits d’auteurs.

**D.2 Les critères de sélection**

La sélection du prestataire se fera en fonction des critères ci-dessous présentés par ordre décroissant :

- pertinence des pistes créatives et des esquisses
- coût proposé pour la prestation
- délais d’exécution

**D.3 Pièces et éléments de candidature à produire**

Les candidats devront fournir les informations, références et éléments suivants :

- présentation de la société et/ou du graphiste free-lance : métiers, stratégie, chiffres d’affaires
- références sur une prestation comparable à celle de l’objet de l’appel à candidature (dont un exemple détaillé de développement graphique comparable à la prestation souhaitée)
- esquisses de logo et présentation de l’esprit de la charte graphique
- tarif de la prestation dans son ensemble

**D.5 Calendrier**

Projet	Début	Fin	septembre																octobre				novembre				décembre													
			s36	s37	s38	s39	s40	s41	s42	s43	s44	s45	s46	s47	s48	s49	s50	s51	s52	s40	s41	s42	s43	s44	s45	s46	s47	s48	s49	s50	s51	s52								
<b>Charte graphique</b>	sept-20	janv-21																																						
Diffusion cahier des charges aux graphistes		S39																																						
Réception des propositions des graphistes	S40	S41																																						
Choix du graphiste et définition précise de la demande	S42	S44																																						
Création de la charte graphique par le graphiste	S45	S50																																						
Réception de la charte graphique	S51	S52																																						

**D.4 Modalités de réponse**

Les prestataires qui souhaitent répondre sont invités à se faire connaître dès réception de la présente consultation auprès du service communication de la Ville d’Ornans.

**Les dossiers de candidature devront être envoyés au service communication de la Ville d’Ornans, référent du projet, avant le mardi 13 octobre 2020.**